



AEF Dépêche n°567647 - Paris, le 11/09/2017 08:30:00
- Enseignement supérieur -

Compte : bousquet (84600) - 144.92.165.73 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Les alumni dans le paysage académique français, un potentiel sous-utilisé (B. Belloc et G. Bousquet)

Par **AEF**

Les fondations en France (FCS, universitaires, partenariales) "ne laissent pas suffisamment de place aux alumni et partenaires, ce qui est très démotivant pour eux. Modifier cet état de choses est un chantier à engager dès maintenant", écrivent Bernard Belloc, président honoraire de l'université Toulouse-I Capitoile, et Gilles Bousquet, professeur à l'université du Wisconsin à Madison, ancien doyen, dans une tribune adressée à AEF. Ils insistent sur la sous-utilisation du potentiel des alumni en France, qui serait en partie responsable des faibles levées de fonds observées par rapport à celles qui existent Outre Atlantique, en Grande-Bretagne, et même en Allemagne. Bernard Belloc et Gilles Bousquet préparent un livre d'analyses et de témoignages de responsables académiques des deux côtés de l'Atlantique, qui sera publié aux Presses d'Aix-Marseille Université au printemps 2018.



Bernard Belloc et Gilles Bousquet

"Le développement de l'autonomie des universités françaises depuis dix ans, la création de fondations (loi sur la recherche de 2006 avec les fondations de coopération scientifique, loi LRU de 2007 avec les fondations universitaires et les fondations partenariales) ont suscité beaucoup d'espoirs pour la diversification de leurs ressources.

Mais force est de constater que les levées de fonds restent à un niveau très modeste comparé à ce que l'on observe couramment Outre Atlantique, en Grande-Bretagne, et même en Allemagne. L'explication couramment avancée renvoie à la spécificité culturelle anglo-saxonne. La différence avec la France est-elle vraiment culturelle ? N'y aurait-il pas d'autres raisons expliquant cette difficulté

des universités françaises et de beaucoup de grandes écoles à susciter la générosité, en nature ou en dons monétaires, de leurs anciens étudiants ?

LES DONS VIENNENT DES ALUMNI, PEU DES ENTREPRISES

Les alumni des grandes universités américaines jouent un rôle clé dans la dynamique des levées de fonds et les stratégies de diversification des ressources. En France, on pense que les dons aux universités américaines viennent d'entreprises. En réalité, dans une grande université publique de recherche, comme celle de Madison (classée dans le top 30 de Shanghai), sur les 256 millions de dollars transférés en 2016 par la fondation aux facultés et écoles de l'université, plus de 80 % viennent de dons de personnes privées, essentiellement des anciens élèves. Et ceci ne représente que la partie monétaire de l'engagement des anciens élèves et amis de l'université qui la soutiennent par ailleurs par de nombreuses actions en nature.

Les alumni des universités américaines éprouvent une grande reconnaissance envers l'institution qui les a formés. Cela vient de leur relation à un département, à des programmes, voire à des professeurs qui les ont marqués, d'expériences de volontariat et d'engagement pour différentes causes sociales, culturelles, politiques, scientifiques facilitées par l'université. Sans compter les centaines d'emplois étudiants rémunérés qui associent plus en profondeur les étudiants à la vie de leur université. Les étudiants ont un fort sentiment d'appartenance. Un lien social étroit est ainsi créé et entretenu. Une fois le diplôme obtenu, ceci se double de la fierté d'avoir décroché un diplôme reconnu. Assurer que le prestige de l'institution demeure et se développe est un des ressorts importants de l'engagement des alumni.

UN FORT SENTIMENT D'APPARTENANCE ET UN ENJEU DE RÉPUTATION

Ce prestige est l'assurance de la réputation continue de leur propre diplôme. Tout comme le fait de contribuer par leur action et leurs dons à ce que des jeunes de milieux défavorisés puissent profiter des opportunités offertes par l'université. Les diplômés peuvent ainsi participer à la formation des jeunes générations en restant engagés dans la vie de leur institution. Et ce faisant ils bénéficient des réseaux professionnels d'autres alumni. L'activité des clubs alumni de l'université du Wisconsin à Madison, répartis dans tout le pays et maintenant aussi à Hong-Kong, Oslo, Paris, Santiago ou Nairobi permet aux alumni de rester en contact, mais aussi aux jeunes diplômés de trouver des appuis extrêmement importants pour leurs premiers pas professionnels.

Un rapport professionnel s'organise entre les diplômés et leur université. Il suffit de participer à un de ces "homecoming" pour constater l'extraordinaire attachement des diplômés à leur campus et aussi la force émotionnelle d'un retour sur le campus.

DES AMBASSADEURS

Du point de vue des universités, les alumni sont des ambassadeurs : ils apportent, dans des dizaines de programmes, un capital d'expérience, un réseau d'influence. Ils représentent une véritable extension de l'université, un "soft power" parfait. Il faut donc imaginer l'université du Wisconsin à Madison non seulement comme une entité de 60 000 personnes (étudiants et employés), mais aussi y ajouter les 436 000 alumni "vivants" (living alumni), soit un réseau attentif de plus d'un demi-million de personnes, présentes dans le monde entier. Des chiffres similaires sont observables à Michigan, Berkeley, Texas, North Carolina ou autre ! C'est une des dimensions du succès des universités américaines.

Les ressources financières propres qui sont générées par ces réseaux sont essentielles. En 2015-2016, à Madison, les dons des personnes privées ont représenté 15 % du budget de l'université, soit autant que la part de l'État du Wisconsin. Les universités privées et publiques du Royaume Uni l'ont bien compris. Le rapport Ross-Case indique que pour la première fois les levées de fonds ont dépassé un milliard de livres sterling pour l'année académique 2015-2016 !

CE MODÈLE EST-IL ADAPTABLE EN FRANCE ?

Ce que nous décrivons est-il impossible à imaginer en France ? Aujourd'hui peut-être mais à un horizon de 5 à 10 ans, des transformations considérables pourraient se faire jour, qu'il est souhaitable de voir s'accélérer. Comment aller de l'avant ?

Tout d'abord, et principalement, créer et renforcer l'affectio societatis des alumni français pour leurs universités. Cela exige une révolution dans l'accueil et le suivi des étudiants et un changement d'attitude quant au rôle des étudiants, qui doivent devenir de véritables parties prenantes à la vie et aux projets des universités. Il s'agit de créer un lien social grandissant entre alumni d'une part et entre alumni et universités d'autre part. Dans quelques universités françaises, de nombreuses initiatives vont dans ce sens. Il faut accélérer cette dynamique.

L'exemple des universités américaines publiques et privées, de toutes tailles, montre que ces rapports multiformes aux alumni y sont organisés avec soin. C'est moins une spécificité culturelle qu'une solide organisation et une volonté. Ce savoir-faire est disponible (<https://apir.wisc.edu/datadigest.htm>, <https://www.supportuw.org/about-us/vision-mission-values/>).

À nous de l'adapter à nos contextes universitaires. Cela passe par l'approfondissement de l'autonomie réelle des établissements français pour que chacun d'eux puisse se forger une personnalité propre, indispensable pour établir un lien de solidarité avec les diplômés et entre eux. On s'imagine en France qu'il s'agirait là d'un accroissement des inégalités de moyens – les mieux lotis écrasant le reste – alors que l'observation des universités américaines montre que cet attachement des alumni à leur université est très fort même pour des universités plutôt régionales, dont les diplômés vibrent d'émotion, 10 ou 20 ans plus tard lorsqu'ils évoquent leur formation initiale dans l'université de leur région ! Quel cercle vertueux créé par ces formations et le retour multiforme de ces alumni vers leurs universités !

IL FAUT FAIRE ÉVOLUER LES FONDATIONS

Le rôle et le positionnement des fondations par rapport à leurs universités sont également un élément déterminant. C'est bien de leur propre initiative que les fondations transfèrent des millions de dollars de dons aux programmes académiques. Les fondations permises en France par la loi de 2007 n'ont pas créé les conditions d'une véritable indépendance de ces fondations vis-à-vis de leurs universités. À Madison, la fondation est "... *the valued and trusted partner that inspires and enables private support to maintain and advance one of the world's great universities*". La vision est claire. Les donateurs savent où vont leurs dons. Un board indépendant veille jalousement sur cette autonomie de la fondation vis-à-vis de l'université.

Depuis la loi de 2007, les universités françaises peuvent créer deux sortes de fondations : les fondations universitaires et les fondations partenariales. Les premières n'ont pas la personnalité morale, les universités agissant pour ces fondations comme des tuteurs, les conseils d'administration des universités exerçant tout le pouvoir budgétaire de ces fondations. Les fondations partenariales possèdent la personnalité morale, mais sont de facto très contrôlées par leurs universités. Ces fondations ne laissent pas suffisamment de place aux alumni et partenaires, ce qui est très démotivant pour eux. Modifier cet état de choses est un chantier à engager dès maintenant.

Aujourd'hui dans plusieurs universités françaises une nouvelle dynamique est en marche. Elle s'appuie sur des initiatives internes reposant elles-mêmes sur un rapport multiforme et plus personnalisé à leurs diplômés. Comme aux États-Unis, la relation avec les alumni doit venir de l'intérieur des campus, et le cœur de ce rapport ne doit pas être d'abord une affaire d'argent. L'expérience étudiante doit être centrale dans ce processus pour que l'université profite de l'engagement de ses diplômés. Nos universités sont d'extraordinaires viviers de talents. Des milliers de diplômés seraient prêts à retrouver le chemin de leur campus pour y soutenir les transformations qui s'y font jour et à nouer un lien fort avec les jeunes générations. Il faut les retrouver et les

encourager à apporter à leurs universités les soutiens qui seront un des facteurs de l'excellence et de leur attractivité."

*Bernard Belloc, président honoraire de l'université Toulouse-I Capitole,
Gilles Bousquet, professeur à l'université du Wisconsin à Madison, ancien doyen*